

FRANCE

**12^{ème} Session de la
Commission du Développement Durable**

**Suivi institutionnel de l'eau et de
l'assainissement**

**Intervention prononcée par S.E.M. Serge LEPELTIER,
Ministre de l'Ecologie et du développement durable**

New York, le 29 avril 2004

(vérifier au prononcé)

Monsieur le Président,

Le débat de ce matin nous donne l'occasion de mettre l'accent sur la question cruciale de la coordination inter-agences. Dans le domaine de l'eau, beaucoup d'efforts ont déjà été faits. Je pense notamment à la revitalisation d'UN Water [*programme de coordination inter-agences sur l'eau*].

Comme d'autres, je tiens à saluer la mise en place par le Secrétaire Général, le 22 mars dernier, d'un « Conseil Consultatif pour l'Eau et l'Assainissement ». Nous en attendons beaucoup et notamment une amélioration du suivi et de l'évaluation des actions dans le domaine de l'eau. Nous comprenons qu'il recevra, dans sa mission de conseil auprès du Secrétaire Général, l'appui des organes des Nations Unies, et notamment d'UN-Water et du Joint Monitoring Program (JMP). Au vu de leur expérience de terrain, le Secrétaire Général pourrait peut-être envisager la nomination, au sein de ce Conseil, de représentants d'organisations non gouvernementales actives dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Les outils et mécanismes permettant une coordination inter-agences et un suivi de la question de l'eau au sein du système des Nations Unies se mettent ainsi progressivement en place. Au-delà, la question se pose d'un suivi inter-gouvernemental de ces questions. Comment suivrons-nous, tant au niveau national qu'international, la mise en œuvre des recommandations que nous adopterons lors de la prochaine session de la CDD 13 ? Comment ces recommandations seront-elles prises en compte dans le cadre de la décennie internationale sur l'eau, entre 2005 et 2015, décidée par la dernière Assemblée Générale des Nations Unies ? Nous aurons certainement à débattre de ces questions lors de la prochaine session.

Au-delà, il reste encore à conforter les modalités existantes de recueil des données. Nous devons en effet disposer de données fiables, comparables, régulières et cela à différentes échelles : nationale, régionale, sub-régionale. Il nous faut tendre à la constitution d'un cadre permettant un suivi régulier des objectifs du Millénaire. Naturellement, nous devons progresser de façon pragmatique en partant de ce qui existe dans le système des Nations Unies : le Conseil consultatif, les différents mécanismes de coordination inter-agences existants, les commissions économiques régionales. D'autres acteurs pourraient également être associés à cette démarche. Je pense en particulier que le IV^{ème} Forum mondial de l'eau en 2006 à Mexico pourrait apporter une contribution très utile à ce débat. Sa préparation, et notamment la tenue de forums régionaux, devrait permettre de mieux prendre en compte les caractéristiques propres de chaque région.

Dans cette perspective, la France vient de demander au Conseil Mondial de l'eau de réaliser un état des lieux de toutes les actions relatives au suivi des objectifs du Millénaire et de Johannesburg. Cet état des lieux devrait permettre d'avancer des propositions

Je vous remercie./.

UNOFFICIAL TRANSLATION

Mr. President,

The debate this morning gives us an opportunity to highlight the crucial question of inter-agency coordination. In the case of water, considerable efforts have already been made. I am thinking in particular of the revitalization of UN Water [inter-agency coordination program for water].

Like others, I wish to applaud the establishment by the Secretary-General of a consultative committee for water and sanitation. We expect a great deal from it, especially better follow-up and assessment of water-related actions. We understand that as a consulting body to the Secretary-General, it will have the support of UN agencies, specifically UN-Water and the Joint Monitoring Program (JMP). In light of their experience in the field, the Secretary-General might consider the appointment, in this Council, of representatives of non-governmental organizations active in the field of water and sanitation.

The tools and mechanisms for inter-agency coordination and follow-up to water issues in the UN system are thus gradually being put in place. Beyond that, there is the question of inter-governmental follow-up of these issues. How will we monitor, at both the national and international levels, implementation of the recommendations that we will be adopting at the next session of the CSD 13? How will these recommendations be taken into account in the context of the International Water Decade between 2005 and 2015 decided by the last UN General Assembly? We will certainly have to discuss these matters at the next session.

Beyond this, there still remains the need to strengthen the existing modalities for collecting data. We must have regular, comparable and reliable data at various levels: national, regional and sub-regional. We will have to seek the establishment of a framework that will allow for regular follow-up to the Millennium goals. Naturally, we must move forward pragmatically, building on what exists in the UN system: the consultative council, the various existing inter-agency coordination mechanisms, and the regional economic commissions. Other actors could also join in this effort. I think in particular that the 4th World Water Forum in Mexico in 2006 could make a very useful contribution to this debate. Its preparation, especially the plan to hold regional forums, should make it possible to take the specific characteristics of each region into greater account.

In this perspective, France has just asked the World Water Council to prepare a report on all the actions relating to follow-up of the Johannesburg and Millennium goals. Any country interested in this issue is most welcome to join us in our thinking. Based on this report, it should then be possible to put forward proposals.

Thank you./.